



4P AUDIT ET CONSEIL

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
173 Route du Général De Gaulle - 67300 SCHILTIGHEIM
Tél 03 90 20 35 20 - Fax 03 90 20 35 25
E-Mail: experts@4pauditetconseil.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

A l'assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de

L'exercice clos le **31/12/2015**

De l'association

"LOGISERVICES"

Centre Commercial de l'Esplanade
Cour d'Oxford
67000 STRASBOURG

N° Siret: 378 599 039 00039

Inscrit sur le registre des Associations de Strasbourg sous le volume 60 Folio 108

°
° °



Aux membres de l'Assemblée,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'assemblée générale en date du 06 Mai 2014, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport relatif à l'exercice clos le **31 Décembre 2015**, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'**Association LOGISERVICES** tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau de l'association. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.



II. JUSTIFICATIF

En application des dispositions de l'article L823-9 du Code de Commerce relative à la justification de nos appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1er Août 2003, les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes ainsi que de leur présentation d'ensemble, sont les suivantes :

- Nous avons été amenés, notamment, à valider les soldes bancaires par demande de confirmation des établissements concernés.
- La vérification du rattachement des charges et des produits.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Schiltigheim, le 29 Mars 2016

Pour 4P Audit & Conseil



A circular stamp is visible in the background, containing the text "COMMISSAIRE AUX COMPTES", "4P AUDIT", and "et CONSEIL". The stamp also includes the address "13 Rue de la République - F 67300 SCHILTIGHEIM".

Pascal PORTEFAIX

Commissaire aux comptes

LOGISERVICES

Numéro SIRET : 37859903900039

Code APE : 930N

COMPTES ANNUELS

du 01/01/2015 au 31/12/2015



Sommaire

Attestation de Présentation	1
Bilan association	2
<i>ACTIF</i>	2
<i>Immobilisations incorporelles</i>	2
<i>Immobilisations corporelles</i>	2
<i>Immobilisations financières</i>	2
<i>Stocks en cours</i>	2
<i>PASSIF</i>	3
<i>Fonds associatifs et réserves</i>	3
<i>Dettes</i>	3
<i>Engagements reçus</i>	3
<i>Engagements donnés</i>	3
Compte de résultat association	4
<i>Produits d'exploitation</i>	4
<i>Autres produits d'exploitation</i>	4
<i>Produits financiers</i>	4
<i>Produits exceptionnels</i>	4
<i>Charges d'exploitation</i>	5
<i>Charges financières</i>	5
<i>Charges exceptionnelles</i>	5
<i>Evaluation des contributions volontaires en nature</i>	5
Annexe association	7



Attestation de Présentation

ATTESTATION

d'expert comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise LOGISERVICES pour l'exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

A la date de mes travaux qui ne constituent ni un examen limité, ni un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 17 pages, se caractérisent par les données suivantes :

total du bilan	1 167 029,65 Euros
chiffre d'affaires	1 399 067,47 Euros
résultat net comptable	83 698,13 Euros

Fait à ECKBOLSHEIM
Le 13/04/2016

Signature de l'Expert Comptable

Cabinet RHIN AUDIT & CONSEILS



Bilan association

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2014 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	9 302	8 891	411	534	- 123
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	147 974	130 541	17 433	10 293	7 140
Immobilisations grevées de droit					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés	472		472	472	
Prêts	29 387		29 387	25 354	4 033
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	187 136	139 432	47 704	36 654	11 050
Stocks en cours					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens et services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances usagers et comptes rattachés	178 749	3 695	175 054	157 959	17 095
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres	44 320		44 320	23 815	20 505
Valeurs mobilières de placement	300 926		300 926	250 000	50 926
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	591 419		591 419	577 215	14 204
Charges constatées d'avance	7 606		7 606	7 920	- 314
TOTAL (II)	1 123 020	3 695	1 119 326	1 016 908	102 418
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	1 310 156	143 127	1 167 030	1 053 562	113 468

Bilan association(suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2014 (12 mois)	Variation
Fonds associatifs et réserves			
Fonds propres			
. Fonds associatifs sans droit de reprise			
. Ecart de réévaluation			
. Réserves	156 322	156 322	
. Report à nouveau	629 089	634 735	- 5 646
. Résultat de l'exercice	83 698	-5 645	89 343
Autres fonds associatifs			
. Fonds associatifs avec droit de reprise			
. Apports			
. Legs et donations			
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
. Ecart de réévaluation			
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
. Provisions réglementées			
. Droits des propriétaires (commodat)			
TOTAL (I)	869 110	785 412	83 698
Provisions pour risques et charges	16 061	14 035	2 026
TOTAL (II)	16 061	14 035	2 026
Fonds dédiés			
. Sur subventions de fonctionnement			
. Sur autres ressources			
TOTAL (III)			
Dettes			
Emprunts et dettes assimilées	60		60
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Fournisseurs et comptes rattachés	16 102	13 296	2 806
Autres	265 214	240 819	24 395
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	482		482
TOTAL (IV)	281 859	254 115	27 744
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	1 167 030	1 053 562	113 468
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			
Engagements donnés			

Compte de résultat association

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2014 (12 mois)	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total	
Produits d'exploitation					
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services	1 399 067		1 399 067	1 238 528	160 539 12,96
Montants nets produits d'expl.	1 399 067		1 399 067	1 238 528	160 539 12,96
Autres produits d'exploitation					
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation			101 136	72 113	29 023 40,25
Cotisations			80	80	0,00
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs					
Autres produits			92	497	- 405 -81,49
Reprise de provisions			6 546	4 315	2 231 51,70
Transfert de charges			246 390	200 297	46 093 23,01
Sous-total des autres produits d'exploitation			354 244	277 303	76 941 27,75
Total des produits d'exploitation (I)			1 753 311	1 515 831	237 480 15,67
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Excédent transféré (II)					
Produits financiers					
De participations					
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif			16 344	14 721	1 623 11,03
Autres intérêts et produits assimilés					
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers (III)			16 344	14 721	1 623 11,03
Produits exceptionnels					
Sur opérations de gestion			3 994	4 379	- 385 -8,79
Sur opérations en capital					
Reprises sur provisions et transferts de charges			566	1 180	- 614 -52,03
Total des produits exceptionnels (IV)			4 560	5 559	- 999 -17,97
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			1 774 215	1 536 110	238 105 15,50
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT				-5 645	5 645 -100
TOTAL GENERAL			1 774 215	1 541 756	232 459 15,08

COMMISSAIRE AUX COMPTES
4P AUDIT
et CONSEIL
173 Rue Gal de Gaulle - F 67300 SCHILTIGHEIM

	Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2014 (12 mois)	Variation	%
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations stocks de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats non stockés	12 526	12 549	- 23	-0,18
Services extérieurs	17 788	16 028	1 760	10,98
Autres services extérieurs	87 522	72 089	15 433	21,41
Impôts, taxes et versements assimilés	93 884	104 304	- 10 420	-9,99
Salaires et traitements	1 200 177	1 066 184	133 993	12,57
Charges sociales	256 480	226 801	29 679	13,09
Autres charges de personnels				
Subventions accordées par l'association				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements	6 050	5 503	547	9,94
. Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations		3 695	- 3 695	-100
. Pour risques et charges : dotation aux provisions	7 902	10 149	- 2 247	-22,14
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées				
Autres charges	219	550	- 331	-60,18
Total des charges d'exploitation (I)	1 682 548	1 517 850	164 698	10,85
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Déficit transféré (II)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (III)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	4 627	21 933	- 17 306	-78,90
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions	1 236	566	670	118,37
Total des charges exceptionnelles (IV)	5 863	22 499	- 16 636	-73,94
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)	2 107	1 406	701	49,86
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	1 690 517	1 541 756	148 761	9,65
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	83 698		83 698	N/S
TOTAL GENERAL	1 774 215	1 541 756	232 459	15,08
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Bénévolat				
. Prestations en nature				
. Dons en nature				
Total				
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Prestations				

COMMISSAIRE AUX COMPTES
4P AUDIT
et CONSEIL
* 113 Rue Gai de Gaulle - F 67300 SCHILTIGHEIM *

LOGISERVICES

	Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2014 (12 mois)	Variation	%
. Personnel bénévole				
Total				



Annexe association

LOGISERVICES

ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Aux comptes annuels présentée en Euros
- Avec comptes substitués

Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2015 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2014 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 167 029,65 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 83 698,13 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 17/03/2016 par le Conseil d'administration.

1 - Evénements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice

Les faits significatifs de l'exercice sont les suivants :

- Litige social : il est rappelé qu'un litige oppose l'association LOGISERVICES à une ancienne salariée depuis 2014. Cette salariée a été déboutée en première instance au Conseil des Prud'hommes de STRASBOURG. Elle a interjeté appel en 2015. Au moment de l'arrêt des comptes, la Cour d'appel de Colmar n'a pas encore statué. Les prétentions de cette salariée, que l'association conteste totalement, s'élèvent à 50 000

- Modifications sensibles dans la ou les activités de l'association : Reprise partielle de l'activité d'ALLO JOB au 1er Juillet 2015.

2 - Principes, règles et méthodes comptables

2.1 - Méthode générale

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 1999, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, et n° 99-03 relatif à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en euros.



LOGISERVICES

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

ANNEXE ASSOCIATION

Aux comptes annuels présentée en Euros
- Avec comptes substitués

2 - Principes, règles et méthodes comptables (suite)

2.2 - Principales méthodes d'évaluation et de présentation

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2.2.1 - Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

2.2.2 - Amortissements et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Agencements, aménagements, installations	de 5 à 10 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau et informatique	de 2 à 5 ans
Mobilier	de 5 à 10 ans



LOGISERVICES

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

ANNEXE ASSOCIATION

Aux comptes annuels présentée en Euros
- Avec comptes substitués**2 - Principes, règles et méthodes comptables (suite)****2.2.3 - Créances :**

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

2.2.4 - Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

2.2.5 - Indemnités de fin de carrière :

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entité au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. Elles sont déterminées en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles. Les engagements des indemnités pour départ à la retraite ne représentent pas un montant significatif et n'ont pas été valorisés dans les comptes et dans l'annexe.

2.2.6 - Contributions volontaires :

Les contributions volontaires n'ayant pas été considérées comme significatives, elles ne font pas l'objet d'une information dans l'annexe.

2.3 - Changement de méthode d'évaluation et de présentation

Les méthodes d'évaluation retenues n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

La présentation des comptes annuels a été modifiée par rapport à l'exercice précédent :

- Changement de présentation du compte de résultat par passage d'une présentation en tableau à une présentation en liste, pour une meilleure lisibilité et compréhension de la formation du résultat.
- Changement de présentation de l'annexe pour une information plus complète.

Ces modifications n'ont aucun impact sur la comparabilité des deux exercices.



LOGISERVICES

ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Aux comptes annuels présentée en Euros
- Avec comptes substitués

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Immobilisations :

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	8 702	600		9 302
Immobilisations corporelles	135 507	12 467		147 974
Immobilisations financières	25 827	4 033		29 860
TOTAL	170 036	17 100		187 136

3.2 - Amortissements :

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement TOTAL I				
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II	8 168	723		8 891
Terrains				
Constructions				
sur sol propres				
sur sol d'autrui				
inst. gén., agencmt				
Install. tech., matériel, outill. industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Install. générales, agencements divers	61 758	295		62 054
Matériel de transport	12 215			12 215
Matériel de bureau et informatique	51 237	5 031		56 269
Emballage récupérables et divers				
TOTAL III	125 210	5 326		130 538
TOTAL GENERAL (I+II+III)	133 379	6 050		139 429

3.3 - Etat des créances et charges constatées d'avance

CREANCES	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'1 an
Créances de l'actif immobilisé:			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	29 387		29 387
Autres créances			
Créances de l'actif circulant:			
Créances usagers	178 749	175 054	3 695
Autres créances	44 320	44 320	
Charges constatées d'avance	7 606	7 606	
TOTAL	260 062	226 980	33 082

COMPESSEIRE AUX COMPTES
4P AUDIT
et CONSEIL
173 Rue Gai de Gaulle - F 67300 SCHILTIGHEIM

LOGISERVICES

ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Aux comptes annuels présentée en Euros
- Avec comptes substitués

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.4 - Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	
Subventions / financements	29 633
Autres produits à recevoir	19 384
TOTAL	49 017

3.5 - Etat des provisions pour dépréciation des éléments de l'actif

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Stocks et en-cours				
Comptes de tiers	3 695			3 695
Comptes financiers				
TOTAL	3 695			3 695

3.6 - Etat des valeurs mobilières de placement

Valeurs mobilières de placement	Val. comptable	Val. à la clôture	+Value latente	-Value latente
Obligations CCM	250 000	259 663	9 663	
Parts sociales B CCM	50 926	50 926		
TOTAL	300 926	310 589	9 663	

COMMISSAIRE AUX COMPTES
4P AUDIT
et CONSEIL
* 173 Rue Gal de Gaulle - F 67300 SCHILTIGHEIM *

LOGISERVICES

ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Aux comptes annuels présentée en Euros
- Avec comptes substitués

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Fonds associatifs

Postes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Fonds associatifs sans droit de reprise:				
Valeur du patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apport sans droit de reprise				
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'organisme (1)				
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves:				
Réserves indisponibles	53 357			53 357
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves (2)	102 965			102 965
SOUS TOTAL FONDS ASSOCIATIFS (I)	156 322			156 322
Fonds associatifs avec droit de reprise:				
Apport avec droit de reprise				
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'organisme				
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés assortis d'une obligation ou d'une condition				
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Résultat sous contrôle de tiers financeurs				
Subventions d'investissements affectées à des biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
SOUS TOTAL AUTRES FONDS ASSOCIATIFS (II)				
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS (I+II)	156 322			156 322

(1) Préciser que la ou les subventions sont maintenues au passif car il s'agit d'un bien renouvelable par l'association

(2) Dont réserve pour projet associatif

LOGISERVICES

ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Aux comptes annuels présentée en Euros
- Avec comptes substitués

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

4.2 - Report à nouveau avant répartition du résultat

Nature du report à nouveau	Débiteur	Créditeur
Report à nouveau des activités sous contrôle de tiers financeurs destinées - à l'exercice - aux exercices ultérieurs		
Report à nouveau non affecté à des activités sous contrôle de tiers financeurs		
Report à nouveau des activités propres de l'association		629 089
SOLDE		629 089

4.3 - Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice	A la clôture
Provisions pour investissement Amortissements dérogatoires Autres provisions réglementées				
TOTAL I				
Provisions pour litiges Provisions pour garanties aux clients Provisions pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pensions et obligations similaires Provisions pour impôts Provisions pour renouvellement des immobilisations Provisions pour gros entretiens et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	566	1 236	566	1 236
TOTAL II	14 035	9 138	7 112	16 061
TOTAL GENERAL (I+II)	14 035	9 138	7 112	16 061
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles		7 902 1 236	6 546 566	



LOGISERVICES

ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Aux comptes annuels présentée en Euros
- Avec comptes substitués

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

4.4 - Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	60	60		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	16 102	16 102		
Dettes fiscales & sociales	260 114	260 114		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	5 101	5 101		
Produits constatés d'avance	482	482		
TOTAL	281 859	281 859		

4.5 - Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	60
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	3 960
Dettes fiscales & sociales	47 301
Autres dettes	
TOTAL	51 321

COMMISSAIRE AUX COMPTES
4P AUDIT
et CONSEIL
173 Rue Gal de Gaulle - F 67300 SCHILTIGHEIM

LOGISERVICES

ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Aux comptes annuels présentée en Euros
- Avec comptes substitués

5 - Notes sur le compte de résultat

5.1 - Subventions reçues et fonds dédiés

Justifier l'emploi des fonds provenant de toutes les subventions accordées au cours de l'exercice écoulé.

Justifier le mode de comptabilisation retenu pour chaque type de subventions en fonction de leur nature et affectation.

5.2 - Subventions d'exploitation

Nom du subventionneur	Motif de la subvention	Montant notifié N	Montant perçu N	Montant restant à percevoir en N+1	Montant perçu d'avance en N	Montant perçu d'avance en N-1
Etat	Aide au poste	55 736	42 003	8 733		
Département	Gestion RSA	45 400	24 500	20 900		
Etat	de à l'embauche	183 328	179 606	3 723		
TOTAL		284 464	246 108	33 356		

Eléments significatifs ou importants



LOGISERVICES

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

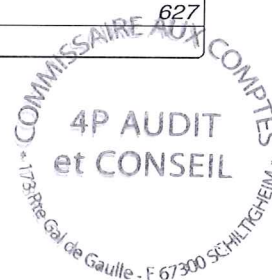
ANNEXE ASSOCIATIONAux comptes annuels présentée en Euros
- Avec comptes substitués**5.3 - Tableau relatif aux produits et charges exceptionnels**

	Net
Produits exceptionnels	
Sur opérations de gestion	50
Produits de cession des éléments d'actif	
Produits sur exercices antérieurs	3 944
Reprises sur provisions et transferts de charge	566
Charges exceptionnelles	
Sur opération de gestion	4 000
Valeurs nettes comptables des éléments d'actif cédés	
Dotations aux provisions	1 236
Charges sur exercices antérieurs	627
RESULTAT EXCEPTIONNEL	

Eléments significatifs ou importants à mentionner le cas échéant :

- Don UNAI : 3 000

::



LOGISERVICES

ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Aux comptes annuels présentée en Euros
- Avec comptes substitués

6 - Autres informations

6.1 - Engagements pris en matière de pensions, retraite et engagements assimilés

Les engagements des indemnités pour départ à la retraite ne représentent pas un montant significatif et n'ont pas été valorisés dans les comptes et dans l'annexe.

6.2 - Rémunération des cadres dirigeants

Applicable aux associations dont le budget annuel est supérieur à 150 000 euros et recevant une ou plusieurs subventions de l'État ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50 000 euros.

Au sein de l'association, le montant des rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés visés par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif n'est pas communiqué. En effet, compte tenu de l'organisation et de la répartition des pouvoirs au sein de la structure, cette information reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

6.3 - Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres	1	
Non Cadres	43	
TOTAL	44	0

6.4 - Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 4 300 euros.

COMMISSAIRE AUX COMPTES
4P AUDIT
et CONSEIL
173 Rue Gal de Gaulle - F 67300 SCHILTIGHEIM